

daît \$50 de plus par mois. Je jugeais le point important, et j'allai aux renseignements. Je ne pus trouver dans les archives du ministère aucune preuve que le propriétaire offrait l'espace gratuitement ou demandait un prix quelconque. Cela étant, je ne puis que supposer que s'il a offert l'espace additionnel gratuitement sans mentionner le prix de \$50, il a demandé le loyer que nous acquittions, c'est-à-dire 95c. le pied carré. Dans les circonstances, nous obtenions un local neuf pour 78c. le pied carré. Nous obtenions l'espace additionnel dont nous avions besoin à cet endroit et nous l'obtenions à 78c. le pied carré au lieu de 95c. Nous obtenions 3,016 pieds d'espace additionnel, et c'est beaucoup, ce qui nous donnait 8,671 pieds dans le nouveau local, au lieu de 5,655 dans l'ancien. Nous avions donc des motifs suffisants de déménager le bureau de poste. Je ne crois pas avoir quoi que ce soit à ajouter.

M. MacNICOL: Je me rends bien compte que si le ministre suppléant avait eu le portefeuille des Postes, il aurait procédé en homme d'affaires, c'est-à-dire, il aurait demandé au propriétaire s'il pouvait disposer de plus d'espace. Si le ministre des Postes avait consulté la correspondance qui s'est échangée avec le gouvernement conservateur précédent, il aurait trouvé dans les archives des lettres où le propriétaire offrait 18 par 40 pieds d'espace additionnel, c'est-à-dire 720 pieds carrés. Je le répète, ce ne fut que la veille ou l'avant-veille de mon départ que j'eus vent du changement projeté. Le propriétaire vint me demander à l'époque si j'en savais quelque chose. Je lui répondis que je n'en savais rien, mais que je téléphonerais au ministre des Travaux publics. Je crois lui avoir télégraphié, et plus tard écrit, à ce sujet.

Aucun bail ne semblait avoir été passé à ce moment-là. Plutôt que de perdre son locataire, en l'espèce le gouvernement—car le gouvernement est bon locataire et paye bien—le propriétaire me fit entendre, je crois, qu'il céderait le magasin et le bureau de poste pour le même loyer. Dans la matinée de samedi dernier, je pris la peine d'écrire à Toronto pour savoir si j'avais eu raison de formuler l'affirmation que l'on sait. Le propriétaire me dit dans sa réponse qu'il aurait demandé \$50 de plus.

L'hon. M. EULER: Il les aurait demandés?

M. MacNICOL: Oui.

L'hon. M. EULER: Mais l'a-t-il fait? A-t-il réellement fait cette offre?

M. MacNICOL: Je l'ignore. Le Gouvernement lui a-t-il demandé s'il pourrait obtenir plus d'espace?

[L'hon. M. Euler.]

M. FACTOR: Est-il propriétaire de l'immeuble que l'honorable député dit qu'il a offert de louer au Gouvernement?

M. MacNICOL: Il a le Gouvernement pour locataire depuis dix ans, depuis la construction de l'édifice exécutée pour répondre aux désirs de l'ancien gouvernement libéral.

M. FACTOR: Plus d'espace?

M. MacNICOL: Oui. Je suis sûr que l'honorable député de Spadina connaît bien cet édifice; je parle de celui qui est situé à l'angle de la rue Appleton et de l'avenue St. Clair. L'ancien bureau de poste donne sur l'avenue St. Clair. C'est sur le coin nord-est. À l'est de l'entrée principale, nous trouvons un magasin dans le même édifice. Je sais que l'édifice entier fut offert à loyer au gouvernement, sous le régime précédent, et je suis étonné d'entendre dire au ministre suppléant que l'on ne s'est aucunement enquis du propriétaire quant à la possibilité d'obtenir plus d'espace.

L'hon. M. EULER: Je n'ai pas dit cela.

M. MacNICOL: Je suis heureux de le savoir. Le Gouvernement s'est-il enquis?

L'hon. M. EULER: Je l'ignore.

M. MacNICOL: Les fonctionnaires le savent-ils?

M. FACTOR: Puis-je interrompre l'honorable député pour lui dire que l'avocat du propriétaire était venu me voir pour me dire que le propriétaire de l'ancien bureau de poste n'avait plus d'espace disponible pour le Gouvernement.

M. MacNICOL: Oui, mais je sais que l'honorable député de Trinity—je veux dire Spadina—sait tout aussi bien que moi...

M. FACTOR: Je ne suis pas le député de Trinity.

M. MacNICOL: Il sait tout aussi bien que moi que c'est le même édifice. Le Gouvernement avait tout d'abord loué une partie de l'édifice, sans occuper le magasin à la droite de l'entrée principale. L'honorable député de Trinity le sait fort bien, car c'est là qu'il demeure.

M. FACTOR: Je ne suis pas le député de Trinity.

M. MacNICOL: De Spadina, alors.

L'hon. M. EULER: Je ne vois pas que nous ayons grand-chose à gagner en continuant cette discussion. Je suis certain que l'honorable député voudra bien se satisfaire de ma réponse quand je lui déclare que j'ai demandé qu'on me produise toute la correspondance qui a trait à l'affaire et qu'elle